



MAITRE THIERNO SOULEYMANE BALDE
AVOCAT A LA COUR
621786093



Conakry le 30 avril 2025

A

Monsieur le Président de la Transition de la
République de Guinée

Affaire : Ministère Public

C/

M. Alpha CONDÉ et autres

Objet: demande d'assistance

Excellence Monsieur le Président,

Je viens par la présente missive à mon nom personnel, et au nom et au compte des familles des victimes du régime de M. Alpha CONDÉ solliciter votre implication afin de permettre la poursuite de la procédure judiciaire initiée par le Procureur de la République près du Tribunal de Première Instance de Dixinn depuis le mois de janvier 2023 à la suite de l'injonction du Procureur général près de la Cour d'Appel de Conakry. En effet, un pool d'officier de la police judiciaire composé à la fois des officiers de la police mais aussi de la gendarmerie a été mis en place afin de procéder à l'enquête préliminaire des crimes et délits commis sous le régime de M. Alpha CONDÉ.

Le Procureur général près de la Cour d'Appel de Conakry a initialement établi une liste de 26 suspects en plus de M. Alpha CONDÉ ainsi que toute autre personne que les enquêtes permettront de mettre en cause au cours de leur investigation. L'audition des parties civiles a commencé le 20 janvier 2023. Cela a permis d'entendre des centaines des victimes.

Ensuite, il y a eu l'audition des mis en cause. Il restait juste quelques personnes avant que le dossier ne soit déféré devant le Tribunal de Première Instance de Dixinn afin de saisir un juge d'instruction pour l'information judiciaire. Malheureusement, la procédure a été arrêtée sans aucune explication ni justification.

Pourtant, les victimes et les familles des victimes fondent beaucoup d'espoir à la justice pour connaître la vérité sur les assassinats de leurs enfants et éventuellement obtenir réparation, au moins morale. Donc, nous ne comprenons pas les raisons qui justifient l'arrêt de la procédure judiciaire en cours. D'où notre inquiétude et notre sollicitation de votre bienveillance afin de permettre la continuation de l'enquête préliminaire d'une manière diligente. Nous savons que lorsqu'il y a la volonté politique, tous les obstacles peuvent être surmontés facilement.

Votre discours de prise du pouvoir a été clair sur la volonté de votre régime de faire de la justice votre boussole. Un tel principe ne peut pas se matérialiser dans l'impunité. Il est important à notre opinion que la justice puisse faire son travail pour permettre à la société guinéenne de se réconcilier avec elle-même. Cela serait sans doute un grand succès pour votre pouvoir et une réaffirmation de votre engagement de veiller aux respects des droits de tous les guinéens quels que soient leur statut social.



MAITRE THIerno SOULEYMANE BALDE
AVOCAT A LA COUR
62 1786093



Nous ne pouvons pas nous résoudre à accepter l'injustice et l'impunité. Nous nous sommes battus et continuons à nous battre pour la manifestation de la vérité dans l'intérêt supérieur de toute la Guinée. Comme on le dit assez souvent : l'impunité est le terreau fertile des crimes et délits. Les guinéennes et guinéens ont beaucoup trop pleuré et il est temps de faire sécher leurs larmes en veillant à ce que justice soit rendue à toutes les victimes en commençant par celles du régime de M. Alpha CONDÉ. En le faisant, vous aurez rendu un grand service à toute la Guinée au-delà des victimes. Nous espérons sincèrement que nos cris de douleur tomberont dans de bonnes oreilles.

Tout en vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Excellence Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les victimes et familles des victimes

Me Thierno Souleymane BALDE

Copies : M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
M. le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'Homme